



Le Conseil électoral provisoire informe les partis politiques et regroupements politiques et aux candidats que le processus de pré-enregistrement en ligne prendra fin ce mercredi 22 avril à minuit.

Par ailleurs l'institution électorales rappelle que le dépôt des pièces au niveau de tous les BED du pays, se poursuivra jusqu'au jeudi 23 avril et prendra fin à minuit.

A noter que ce sont déjà 1695 candidats qui se sont fait inscrire aux législatives, et ont déjà fait le pré-enregistrement via internet.